



MESURES DE PREVENTION ET DE PRISES EN CHARGE DES GROSSESSES NON DESIREES

Dossier de presse du 8 Mars 2010 - Ministère de la Santé et des Sports

La loi du 4 juillet 2001 relative à l'Interruption Volontaire de Grossesse et à la contraception a modernisé la loi de 1975, dite loi Veil, en tenant compte des évolutions tant médicales que sociales. L'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a réalisé une évaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des IVG à la suite de la loi du 4 juillet 2001 comprenant, en outre un rapport de synthèse et 4 rapports thématiques.

Suite aux constats de ces rapports, de nouvelles mesures ont été énoncées :

-Améliorer les connaissances sur les caractéristiques et déterminants du recours à l'IVG: à la fin de l'année, les résultats concernant les femmes ayant pratiqué une IVG seront disponibles et rassemblés dans un numéro spécial de la revue française des affaires sociales.

-Améliorer l'information et l'éducation sexuelle: par des actions concrètes pour améliorer l'éducation sexuelle et l'accès à la contraception pour les mineures scolarisées; par une information sur la sexualité, la contraception et son accès dans les maisons des adolescents; par la mise en œuvre d'une campagne de communication pour répondre à la problématique spécifique des Territoires d'Outre Mer.

-Favoriser l'accès à la contraception pour les mineures: par une meilleure connaissance des dispositions actuelles; par la mise en place d'un dispositif permettant un accès gratuit et anonyme à la contraception pour les mineures dans les zones dépourvues de centres de planification.

-Lutter contre l'échec contraceptif : par l'amélioration de la formation des médecins généralistes; par un accès, dans les mêmes conditions de remboursement par l'Assurance Maladie, aux nouvelles formes de contraception hormonale non orale; par une meilleure utilisation de la contraception d'urgence.

-Améliorer l'accès à l'IVG : par une augmentation des forfaits IVG en les alignant sur leurs coûts réels; par une amélioration des conditions de prise en charge des IVG médicamenteuses.

-Organiser au niveau régional les actions de prévention et la prise en charge des grossesses non désirées : cette organisation permet d'intégrer la prévention comme une composante à part entière dans l'organisation des soins (inscrite au sein des Plans Régionaux de Santé Publique).



AVRIL 2010- N°8

ALLAITEMENT MATERNEL



Expo Photos « L'allaitement, comme si de rien n'était. »

Plus d'une centaine de photos!

Il est possible d'emprunter cette exposition auprès du réseau, n'hésitez pas à nous contacter.

Mémento des ressources locales

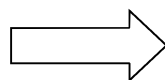
Une nouvelle version du mémento sera prochainement disponible, n'hésitez pas à nous en demander au 03.27.98.16.77 ou par le bon de commande sur le site Internet du réseau :

www.naitredansledouaisis.org

SMAM 2010 (du 11 au 17 octobre):

thème « L'allaitement pas à pas »

Comité de pilotage le **vendredi 11 juin 12h -14h** au réseau, inscriptions au 03.27.98.16.77



En savoir plus :
[IVG - Grossesses non désirées](#)

Rapport IGAS: Evaluation des pratiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des IVG suite à la loi du 4 juillet 2001 - Octobre 2009

Rapport IGAS: La prévention des grossesses non désirées : Information, éducation et communication - Octobre 2009 - disponible au réseau (fond documentaire)

Site du Ministère de la Santé et des Sports
www.sante-sports.gouv.fr

Le rôle des professionnels de la périnatalité face aux violences faites aux femmes :

Mutilations sexuelles féminines et violences conjugales pendant la maternité.

Ce colloque EST REPORTE (pour l'Artois) au 27 MAI de 18h30 à 21h30 Salle Gothique au Beffroi de Douai

Inscription (gratuite et obligatoire)

A destination des sages-femmes, gynécologues, pédiatres, médecins, IDE puéricultrices, travailleurs sociaux inscrits dans 1 des 4 réseaux de périnatalité de la région.

Plus d'informations sur www.crmsf.net

5ème journée de réflexion et d'échanges : Inégalités sociales et santé des femmes

Vendredi 23 avril 2010:

CRAM Nord Picardie - salle Caliope - Villeneuve d'Ascq - 9h-17h

Inscription avant le 12 avril 2010

Informations complémentaires et inscription:

ANPAA 59 - tél: 03.28.36.47.00

Anne-Luce Collin - secrétariat Animation
anneluce@alcoolinform.com

Avec le Soutien financier du FIQCS

REDACTION: Groupe de travail COMMUNICATION, Equipe de coordination du réseau



Pour insérer une information dans le prochain numéro: naitredansledouaisis@nordnet.fr